

LA VEUVE DU GARDE.

(Suite)

Le vagabond ralentit le pas, à mesure qu'il s'en rapprochait ; sa démarche trahissait l'indécision et une sorte de crainte. Par deux fois il se jeta dans les taillis en entendant venir des promeneurs. Enfin, il arriva dans la partie haute du village et ne tarda pas à se trouver près d'un mur d'un mètre environ, écroulé en plusieurs endroits, et qu'il était aisé de franchir. Ce mur entourait un jardin revenu à l'état sauvage, et dans lequel croissaient des chicorées dont le propriétaire faisait de la provende pour ses lapins, et des groseilliers épineux poussés d'une façon extravagante.

Au delà de cet enclos était un autre jardin soigneusement entretenu, rempli de légumes, égayé par les fleurs, clôturé et séparé de l'autre par une haie vive régulièrement taillée.

Au delà du jardin se trouvait la maison. Oh ! le vagabond la reconnaissait, bien qu'elle eût changé d'aspect. Quoique agrandie, crépie, blanchie et réjouissante à l'œil, il se la rappelait, et maintes fois, durant les années qui venaient de s'écouler, il y avait pénétré par la pensée. Il l'avait revue avec sa grande cour et sa porte charretière, couronnée d'un large bandeau de construction en briques, les plantes énormes massées dans les angles, et une couvée de petits enfants jouant avec le sable, et poursuivant le chien de Tournil avec des cris de joie. Depuis...

Oh ! depuis, les sanglots l'avaient empli, on y avait connu les longues veillées durant lesquelles on s'entretenait, le front penché, les yeux pleins de larmes, de celui qui attend là-haut, dans la patrie des âmes pures et des cœurs fidèles. Depuis... on y avait connu le travail sans merci, le labeur de la femme et des enfants, pour le pain de la journée...

La lutte avait été acharnée, et, si les habitants de cette maison en étaient sortis triomphants, c'est que le Dieu des petits et des faibles les protégeait visiblement. Oui, la maison semblait endormie, de ce côté du moins, car si le regard du vagabond avait pénétré dans la grande salle, il aurait vu Catherine et Louise, Marie et Néra, occupées à raccommoder le linge de la famille, tandis que Claudine, entourant Claudin de ses bras amaigris, l'écoutait, pour la centième fois, raconter ses voyages et sa lamentable épopée d'enfant volé.

Il était au point de ce récit sur lequel la mère insistait avec une sorte de superstition tendre. Depuis qu'elle avait perdu Claudin, multipliant ses œuvres de charité, elle les avait offertes en rachat de son fils. Néra dut, la première, plaider sa cause devant le Dieu de miséricorde qui protégeait et chérissait les enfants ; puis ce fut le tour de Madeleine. Pour se donner raison dans sa bonté, son indulgence et sa foi, sans fin elle interrogeait Claudin sur les années passées par lui en compagnie de cet homme qui l'avait protégé, et qui, sans doute par hasard, l'envoloppa au moment de sa fuite d'un vêtement dont la possession le trahissait.

Claudin, sans se douter du sentiment complexe auquel obéissait sa mère, lui répondait avec une complaisance d'autant plus grande que, désormais à l'abri, il se souvenait, sans amertume, des mauvais jours durant lesquels Dieu daigna lui envoyer un ami.

Parfois, il s'interrompait brusquement pour se jeter dans les bras de Mathia, dont la quasi-adoption, chez les Tziganes, l'avait autant soutenu que l'amitié du Chasseur.

— Te souviens-tu bien de son visage ? lui demandait Catherine, ce soir-là.

— Oui, répondit l'enfant, il semblait triste, mais non méchant. Je crois qu'il se trouvait bien malheureux.

— Alors, pourquoi restait-il dans la tribu ?

— Qu'eût-il gagné à s'en éloigner ? reprit Mathia. Quelle que fût la cause qui lui faisait redouter les villes et les hommes, il les craignait. Avec nous, il passait inaperçu, et c'était beaucoup. Claudin n'a pas eu seul à se louer de lui. Combien de fois, durant les marches forcées, se chargea-t-il de mon fardeau... Allez, il gardait à l'âme une plaie, et au cœur un repentir.

— Un repentir ? fit Claudin. Il aurait donc commis un crime ?

— Crime ou faute, cet homme redoutait la justice, puisqu'il n'osait revenir dans son pays et vivre près de ceux qui l'avaient connu dans son enfance.

— Oh ! moi, dit Claudin, la rougeur au front et la voix vibrante, je le défendrais partout, toujours. Il n'y aurait ni magistrats, ni gendarmes capables de m'en empêcher. Est-ce qu'une faute, même un

crime, ne se rachètent pas ? Dieu pardonne, dit ma mère, les hommes peuvent bien oublier.

— Oublier ! murmura Catherine, non, il est des choses qu'on n'oublie pas, des douleurs qui ne s'effacent jamais.

— Comment pries-tu donc ? demanda l'enfant.

— Je m'efforce de pardonner, mais mon cœur est faible et Dieu me prend en pitié.

— Eh bien, moi, dit Claudin, si je retrouvais le Chasseur, si devant moi quelqu'un l'insultait ou le menaçait, je me jetterais au-devant de lui afin de le protéger, et je dirais : Quand j'étais faible et petit, il m'a défendu contre les Bohèmes, menaçant de ses rudes poings ceux qui levaient sur moi le bâton. Il me donnait la moitié de son pain, et je dormais sous sa couverture. Et ce n'est pas tout : je lui dois de ne point avoir cédé aux abominables tentations qui me pressaient. La faim et les coups domptent les plus forts.

— Qui sait si je n'aurais point succombé sans son aide, sans son amitié, sans ses conseils, car il m'en donnait de bons, et paraissait attacher un grand prix à ce que rien n'entraînât mon cœur et ne troublât ma conscience. Il y a plus, continua Claudin avec une lenteur croissante, comme s'il creusait profondément sa pensée en évoquant des souvenirs moins précis, il paraissait tenir à moi par un lien lointain, dont l'origine m'était inconnue. Jamais il ne s'est expliqué à ce sujet. Cependant maintes fois il m'a répété : "Quand tu reverras ta mère, dis-lui que le Chasseur te protégeait et t'aimait." Et un soir, bien peu d'heures avant la terrible scène qui vit préparer l'assassinat de M. Vilhardouin, il répéta les mêmes mots d'une voix émue ; je crus même voir, à la lueur du feu, une larme briller dans ses yeux...

— Oui il m'aimait, ma mère ; tu dois le croire et t'en souvenir. Il faut demander à Dieu de le consoler comme il me consola, de le garder de tout mal, comme il m'en a gardé moi-même.

— Tout cela est bien étrange, dit Catherine en secouant la tête.

La veuve attira Claudin dans ses bras et l'y tint longtemps serré.

Nichette fit diversion à l'émotion qui serrait le cœur des frères et des sœurs de Claudin, en allant se blotir contre la poitrine de Mathia, qui s'était mise à l'adorer, parce qu'elle était une mignonne petite, tenant encore dans les bras. Il fallut même qu'à la prière de la despotique Nichette, la Tzigane commençât une chanson de son pays.

Le vagabond, après avoir franchi la haie, tourna la maison et gagna sans bruit la grande cour. S'avançant avec des précautions infinies, il lui fut aisé de regarder à travers la haute fenêtre ce qui se passait dans la salle basse. La famille s'y trouvait au grand complet ; elle paraissait si paisible, si heureuse, qu'aucun danger ne pouvait exister de ce côté.

Le malheureux ne distinguait rien des paroles prononcées ; elles lui parvenaient comme un bruit vague ; seulement, à la façon dont Claudin se jeta dans les bras de Catherine, à l'étreinte qui joignit les mains des deux femmes, il crut deviner qu'elles s'entretenaient du temps où Claudin était plutôt le prisonnier que le compagnon des Tziganes. Après avoir constaté que, tous les membres de la famille se trouvant réunis dans la grande salle, il ne pouvait rien avoir à craindre de ce côté, se rappelant les détails donnés par l'enfant qui, durant l'orage, partagea avec lui la mesure ruinée, il tourna l'angle de la maison et se trouva à côté d'un petit bâtiment qui y avait été ajouté.

Nulle porte extérieure. Evidemment, on pénétrait dans cette pièce par la maison de Catherine, et celle qui l'habitait n'avait nul besoin d'en sortir.

Une fenêtre peu haute et garnie de quatre carreaux éclairait cette chambre. Le vagabond étendit la main, afin de s'assurer si elle était fermée. La douceur de l'air était si grande, qu'on l'avait seulement poussée, afin de permettre à la malade de jouir de la fraîcheur parfumée du soir. D'une main tremblante, le vagabond poussa l'un des battants de la croisée, posa ses deux mains sur l'appui qu'elle présentait, et, se hissant à la force des poignets, il se trouva bientôt assis sur le bord. Avec une lenteur calculée et des précautions infinies, il repoussa le second battant, fit un mouvement de côté, et sauta dans la chambre avec une légèreté si grande, que nul n'aurait pu distinguer le bruit de ses mouvements.

La pauvre créature paralysée habitant cette pièce suivait d'un œil épouvanté les agissements de l'homme qui, la nuit, avec des précautions de voleur, pénétrait chez elle. Réduite à l'impuissance, ne pouvant ni crier, ni demander de l'aide, elle s'adressa mentalement à Dieu, tandis que le vagabond, immobile près de la croisée, prêtait l'oreille et s'assurait que, dans la salle voisine, Mathia continuait sa chanson tzigane.

Alors, marchant vers le lit, la tête inclinée, les bras tendus, il arriva tout près, si près, que son souffle effleura le visage de la paralytique.

— Ma mère ! dit-il.

Un rayon de lune tomba sur son visage, mais Madeleine n'en avait pas besoin ; rien qu'au son de sa voix elle l'avait reconnu.

Et, cependant, quelle différence entre la façon dont il avait pro-